



Avoir une Nationalité française ou résidence française

Par **kwine**, le **18/11/2013** à **20:34**

salut je suis une fille algérienne né en 1986. je veut savoir si possible d'avoir une résidence française ou nationalité a partir de la résidence de mon père. mon père à eu la nationalité depuis 1957 et la résidence française valable du 25.7.1974 au 25.7.1979 il été marie avec une algérienne depuis 1971 (maman) resté avec elle jusqu'au la morte en Algérie en 2000

- 1- a ce que j'ai le droit d'avoir la résidence
- 2- si possible m'envoyai la lois de mon cas

merci a votre attention

Par **domat**, le **19/11/2013** à **00:33**

bsr,
si vous êtes algérienne et majeure il vous faut un visa de séjour pour venir en france;
pour prétendre à la nationalité française il faut qu'un de vos parents soient français à votre naissance ou durant votre minorité;
cdt